

Palais des Sports - Programme de travaux pour Championnats du Monde de Handball 2001

M. LE MAIRE, Rapporteur : La candidature de la Ville de Besançon à l'organisation des prochains Championnats du Monde de Handball a été retenue pour accueillir une poule qualificative de cette épreuve en janvier - février 2001 : trois matches par jour durant cinq jours.

Dans le cadre de cette candidature, la Ville de Besançon s'est engagée à réaliser les travaux nécessaires à l'organisation de cette manifestation. Le programme, dans ses grandes lignes, en est le suivant :

- mise en place d'assises individuelles de type sièges coques,
- travaux de sécurité et mise en conformité des installations suivant les dernières prescriptions de la Commission Départementale de Sécurité et d'Accessibilité,
- aménagement de quatre vestiaires pour les joueurs, à l'intérieur du Palais des Sports actuel, d'une surface d'environ 50 m²,
- aménagement de deux vestiaires pour les arbitres, à l'intérieur du Palais des Sports, d'une surface d'environ 12 à 15 m²,
- aménagement de différents locaux (infirmerie joueurs, infirmerie public, local antidopage, espaces destinés à la presse) à l'intérieur du Palais des Sports,
- création d'un espace VIP contigu au Palais des Sports, constitué de structures provisoires (en location) d'une surface d'environ 200 m².

Le coût des travaux sera estimé à l'issue des études et des premières consultations. Cette estimation sera présentée au Conseil Municipal de février 2000 pour être validée quant à l'engagement prévisionnel des dépenses ; le Conseil Municipal sera alors appelé à autoriser M. le Maire à signer le(s) marché(s) à intervenir permettant l'exécution complète des travaux.

La maîtrise d'oeuvre de ces travaux sera assurée par les services techniques de la Ville (maîtrise d'oeuvre publique).

Echéancier de l'opération

De la mi-décembre 1999 à la fin du mois de janvier 2000 : études d'avant-projet sur la base des éléments principaux de programme ci-dessus et estimation prévisionnelle des travaux

Courant février 2000 : lancement des procédures de consultation des entreprises

Fin février 2000 : validation par le Conseil Municipal de l'estimation prévisionnelle du coût global de l'opération et autorisation à M. le Maire à signer le(s) marché(s) à intervenir permettant l'exécution complète des travaux.

Mars et avril 2000 : Délais de consultation, d'analyse des offres et de passation des marchés de travaux

De juin à fin décembre 2000 : délai d'exécution des travaux

Début janvier 2001 : mise à disposition des nouveaux aménagements.

Le Conseil Municipal est appelé à :

- décider de cette opération et du lancement des consultations nécessaires au bon déroulement de celle-ci, conformément aux dispositions prévues ci-dessus,

- rechercher des financements auprès des partenaires institutionnels (Etat, Région de Franche-Comté, Département du Doubs, District du Grand Besançon) souhaitant participer à cette opération.

«M. LE MAIRE : Comme je l'indiquais au début, nous avons de très bons résultats sportifs pour l'instant à Besançon et nous nous en réjouissons à la fois avec le BRC, le BBC, l'ESB Féminin, l'ESB Masculin...

M. FUSTER : Je voudrais rappeler en préambule que l'organisation de ces championnats du monde qui nous a été confiée par la fédération l'a été dans le contexte du Palais des Sports actuel. Je tiens à le préciser. Suite à la visite d'une commission, nous avons un certain nombre de travaux à réaliser pour répondre au cahier des charges de la fédération internationale mais également à un certain nombre de règles de sécurité. Donc le programme qui vous est proposé ce soir, dont le coût vous sera précisé en février, très approximativement c'est 3 à 4 millions».

Après en avoir délibéré et sur avis favorables des Commissions Patrimoine, Sports et Budget, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les propositions qui lui sont soumises.

Récépissé préfectoral du 23 décembre 1999.